

SESSION 2024

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : PHILOSOPHIE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

La construction du cours de philosophie : explication d'un texte philosophique

Consigne :

Matrice du cours de philosophie, l'explication du texte proposé par le jury est mise en situation et déployée comme elle le serait dans une séquence pédagogique réalisée par le professeur dans ses classes. Le candidat indique dans quel horizon problématique le texte et son explication viennent s'inscrire et de quelle manière et pour quelles raisons ils s'y trouvent rattachés. Le candidat conduit l'explication du texte, comme il le ferait avec ses élèves. Le texte est étudié dans son organisation et sa progression d'ensemble, ainsi que dans ses éléments les plus significatifs. À chacun de ces niveaux, l'examen du texte se fait relativement au questionnement philosophique qu'il permet d'élaborer, d'éclairer et d'instruire. Procédant selon l'ordre qui lui semble le plus pertinent, le candidat dégage les éléments du parcours réflexif que l'explication du texte permet d'éclairer. Ces éléments sont mis en relation avec l'horizon problématique initialement circonscrit, et rendent compte des enjeux philosophiques mis au jour par le travail de l'explication. L'horizon problématique du texte proposé renvoie à une ou à plusieurs perspectives, notions, repères ou thèmes des programmes en vigueur en « philosophie » (classes terminales) ou en « Humanités, littérature et philosophie » (classes de première et de terminale). La détermination et la construction problématique des éléments de programme – perspectives, notions, repères ou thèmes – auxquels l'explication se trouve rapportée sont laissées à l'entière liberté du candidat. La notation de l'épreuve est globale et permet d'apprécier le travail d'explication dans son unité.

SOCRATE : Nous sommes bien d'accord qu'une nature différente doit avoir une occupation différente, et que la nature de la femme et celle de l'homme sont différentes. Or nous affirmons à présent que ces natures, qui sont différentes, doivent avoir la même occupation. C'est de cela que vous nous accusez¹ ?

GLAUCON : Oui, parfaitement.

SOCRATE : Certes, elle est imposante, Glaucon, dis-je, la puissance de l'art de la controverse !

GLAUCON : En quoi ?

SOCRATE : C'est que, dis-je, il me semble que beaucoup de gens y succombent même malgré eux ; ils croient non pas disputer, mais dialoguer, alors qu'en fait ils ne sont pas capables d'examiner ce dont on parle en y distinguant des espèces différentes, mais s'attachent aux mots en eux-mêmes pour aller à la chasse de la contradiction dans les termes employés : c'est une dispute, non un dialogue, que la relation qu'ils ont entre eux.

GLAUCON : En effet, dit-il, c'est bien ce qui arrive à beaucoup de gens. Mais est-ce que nous aussi ce reproche nous atteint en ce moment ?

SOCRATE : Oui, tout à fait, dis-je. Nous risquons bien, malgré nous, de nous adonner à la controverse.

GLAUCON : Comment cela ?

SOCRATE : L'idée que des natures qui ne sont pas les mêmes ne doivent pas avoir les mêmes occupations, nous la poursuivons avec beaucoup de vaillance et de goût de la dispute, en nous attachant aux mots, mais nous n'avons nullement examiné comment définir tant l'espèce de la nature autre que celle de la nature identique, et à quoi chacune se rapportait, au moment où nous avons attribué des occupations différentes à une nature différente, et les mêmes à la même.

GLAUCON : Non, en effet, dit-il, nous ne l'avons pas examiné.

SOCRATE : Dès lors, dis-je, il nous serait possible, apparemment, de nous demander si la nature des chauves est la même que celle des hommes chevelus, et non pas opposée ; puis, après être tombés d'accord qu'elle est opposée, s'il se trouvait que les chauves fassent les savetiers, de ne pas le permettre aux chevelus, et au cas où ce seraient les chevelus, de ne pas le permettre aux autres.

GLAUCON : Ce serait certes risible, dit-il.

SOCRATE : Est-ce que par hasard, dis-je, ce serait risible pour une autre raison que celle-ci : parce que nous n'avons pas posé à ce moment-là la nature identique et la nature différente au sens absolu, mais que nous n'avons pris garde qu'à l'espèce d'altérité et de similitude qui se rapporte à ces occupations mêmes ? Par exemple nous avons pu dire qu'un homme doué pour la médecine, et un autre qui a l'esprit médical ont la même nature. Ne le crois-tu pas ?

GLAUCON : Si.

SOCRATE : Tandis qu'un homme doué pour la médecine et un homme doué pour la charpenterie en ont une différente ?

GLAUCON : Oui, absolument.

SOCRATE : Par conséquent, dis-je, pour le genre des hommes comme pour celui des femmes, s'il apparaît qu'ils diffèrent pour l'exercice de tel art ou de telle occupation, nous déclarerons qu'effectivement il faut conférer cette occupation à l'un ou bien à l'autre ; mais s'ils n'apparaissent différer que sur ce seul point, à savoir que le genre féminin enfante, et que le genre masculin engendre,

¹ [NB : la note suivante, destinée à faciliter la compréhension du contexte, ne fait pas partie du texte à expliquer] Socrate et Glaucon viennent de se donner des interlocuteurs fictifs, qui contestent l'idée d'une nature et d'une éducation communes aux hommes et aux femmes gardiens de la cité, et leur opposent un principe posé plus haut dans le dialogue, selon lequel chacun doit s'occuper de ce qui lui revient, « selon sa propre nature ».

nous affirmerons qu'il n'a nullement été démontré pour autant que la femme diffère de l'homme pour ce dont nous parlons, et nous continuerons à croire que nos gardiens et leurs femmes doivent avoir les mêmes occupations.

GLAUCON : Et nous aurons raison, dit-il.

SOCRATE : Par conséquent pourquoi ne pas inviter ensuite celui qui parle pour nous contredire à nous apprendre précisément ceci : pour quel art ou quelle occupation, parmi ceux qui touchent à l'organisation de la cité, la nature de la femme et celle de l'homme sont non pas la même nature, mais des natures différentes ?

GLAUCON : Oui, ce serait juste.

SOCRATE : Peut-être bien que ce que tu disais un peu auparavant, un autre aussi le dirait, à savoir que répondre sur-le-champ de façon satisfaisante, ce n'est pas facile, mais que si on examine la question cela n'a rien de difficile.

GLAUCON : Oui peut-être le dirait-il.

SOCRATE : Veux-tu alors que nous demandions à celui qui nous oppose de tels arguments de nous suivre dans notre démarche, pour voir si nous pourrions lui démontrer qu'il n'existe aucune occupation qui soit propre à une femme, si l'on considère l'administration de la cité ?

GLAUCON : Oui, certainement.

PLATON, *La République*, V, 453e-455b (traduction Pierre Pachet modifiée)